



Problème de notice d'utilisation erronée

Par **fbouchon**, le **31/08/2009** à **17:09**

Bonjour,

j'ai acheté sur internet une chaine hifi philips provenant des etats unis. En la réceptionnant j'ai bien constaté que la fiche de branchement électrique était différente de celles utilisées en France, j'ai donc utilisé un adaptateur simple la notice indiquant bien que l'appareil supportait une alimentation secteur de 230V à +/- 10%

en branchant l'appareil celui-ci a été victime d'une surtension, j'ai donc contacté philips pour une prise en charge de l'appareil dans la garantie de un an qui va avec tout appareil neuf. Philips me l'a retourné en me disant que j'avais fait une fausse manipulation, que l'appareil devait etre alimenté par du 130V et que ceci était indiqué au dos de l'appareil. Je leur ai bien exprimé ma surprise car l'inverse était indiqué sur la notice, et je n'aurais jamais branché l'appareil sans un transformateur si je l'avais su. Ma question est donc de savoir si un mode d'emploi a une valeur juridique qui me permettrait de mettre philips dans l'obligation de réparer l'appareil car pour moi il y a un défaut d'information de leur part.

Merci d'avance de vos réponses
cordialement
françois